

Communiqué de presse

28 mars 2023

Nouvelle labellisation pour le pôle Optitec !

Marseille, 28 mars 2023– OPTITEC, le pôle de compétitivité photonique et imagerie des régions Sud et Occitanie vient d’obtenir de Bruno Le Maire Ministre de l’Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Roland Lescure Ministre délégué chargé de l’industrie et Carole Delga Présidente de Régions de France, la labellisation phase V.

« L’appel à candidatures pour la phase V (2023-2026) a été lancé le 2 août dernier. OPTITEC a répondu aux trois objectifs principaux définis par l’Etat et les régions :

- Faire émerger des écosystèmes plus forts*
 - Renforcer le développement de l’action des pôles au niveau européen*
 - Soutenir les PME et startups de nos régions dans leurs transformations et leur développement*
- OPTITEC a été ainsi labellisé pour une durée de quatre ans et continuera à accompagner ses adhérents dans leur croissance et amplifier l’innovation technologique dans nos deux régions » se réjouit Gérard Berginc, Président du pôle Optitec.*

Optitec créé en 2005, est un pôle de compétitivité dans les domaines Photonique et Imagerie, présent sur les régions Provence-Alpes-Côte d’Azur et Occitanie, rattaché au Ministère de la Défense.

En 2022, Optitec comptait 210 adhérents représentant un chiffre d’affaires cumulé d’environ 3 Md€, dont 1 Md€ réalisés par les PME et ETI. La photonique et l’imagerie englobent tous les dispositifs utilisant de la lumière visible ou non visible pour extraire de l’information à un niveau qualitatif ou quantitatif.

La stratégie du Pôle Optitec pour la phase V est de soutenir les filières industrielles par un processus d’industrialisation de produits photoniques vers les donneurs d’ordres couplée à une démarche proactive de maturation accélérée des technologies issues de la recherche.

L'ambition première d'Optitec dans la phase IV était de permettre aux PME adhérentes d'être acteurs de cette croissance et d'en tirer, individuellement et collectivement, les bénéfices. Pour cela, le pôle avait identifié six défis majeurs auxquels elles font face et qui constitueront à nouveau le socle de la stratégie Phase V :

- Identifier des marchés permettant la croissance en tablant sur les technologies inscrites dans le périmètre du pôle, dans une recherche de ruptures technologiques ou de gammes et de diversification des marchés ;
- Produire et commercialiser les produits à une échelle immédiatement internationale ;
- Accéder aux projets de R&T européens, en position de partenaire ou de coordinateur ;
- Développer les technologies en soutien à l'activité économique ;
- Développer les compétences à travers la formation, le recrutement et la mutualisation ainsi que les ressources à travers la mutualisation et les plateformes technologiques ;
- Financer la R&D et le développement.

Les orientations stratégiques de la feuille de route de recherche et développement du pôle Optitec reposent sur deux constats majeurs mûris tout au long de l'activité de la phase IV.

Premièrement, le caractère transverse de la photonique devient de plus en plus un atout lui permettant d'adresser une large gamme d'applications et notamment de contribuer à renforcer les secteurs avec les plus grands défis industriels, environnementaux, socio-économiques de notre temps et les plus porteurs de croissance.

Deuxièmement, le couplage des briques photoniques et d'imagerie avec la robotique, avec le traitement numérique des données acquises et éventuellement les objets connectés (IoT) est désormais un élément incontournable dans la conception et réalisation de tout système, produit ou service.

La transition numérique, la transition écologique et énergétique, et la souveraineté sont également des piliers du Plan d'Investissement France 2030 qui vise une industrie compétitive, innovante, décarbonée et résiliente. Il s'agit de priorités partagées par les régions d'implantation d'Optitec, Provence-Alpes Côte d'Azur et Occitanie, à travers leurs nouveaux Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) qui ont comme objectif commun de valoriser le numérique, l'énergie verte, la santé et l'industrie du futur sous la forme d'Opération d'Intérêt Régional (OIR) ou de filières prioritaires.

Une attention particulière est également portée par Optitec sur la coordination effectuée par la Direction Générale de l'Armement de la politique nationale de défense avec les spécificités des écosystèmes défenses en régions.

Le pôle en raison de sa spécificité de pôle technologique joue un rôle d'apporteur de technologies vers les grands groupes du secteur de la défense, technologies développées en laboratoire, industrialisées dans nos PME et ETI et intégrées aux niveaux des systèmes développés par les grands groupes.

Au-delà de la technologie et du développement du marché des PME et ETI, le pôle a également un rôle d'acculturation et de support des entreprises sur les enjeux liés à la guerre économique tels que la cybersécurité ou la consolidation financière.

Dans la continuité de la phase IV, Optitec structure son action autour de cinq domaines d'applications pour lesquels la concomitance d'un marché dynamique et de verrous technologiques accessibles aux adhérents d'Optitec est avérée :

- Sécurité, défense et grands instruments scientifiques
- Santé et sciences de la vie
- Industrie du futur
- Ville et mobilité intelligentes
- Agriculture numérique

En conclusion, la feuille de route est mise en parfaite corrélation avec les priorités technologiques des filières applicatives et se positionne comme une réponse aux enjeux technos-marchés identifiés dans France 2030 et dans les stratégies régionales de Provence-Alpes Côte d'Azur et d'Occitanie.

Nous remercions la Direction Générales des Entreprises, la Direction Générale à l'Armement, les régions Sud Provence Alpes Côte d'Azur et Occitanie, les métropoles Aix Marseille Provence, Montpellier Méditerranée Métropole et Toulon Provence Méditerranée pour leur soutien.

Nous remercions également nos membres pour leur implication dans le développement du pôle.